

COMPTE RENDU AG E3 SEPTEMBRE 2014

RAPPEL : Sur les règles établis en AG .

- Vote adhérents de plus de 14 ans 2013-2014.
- Moins de 14 : un vote pour les parents.

PRESENTS :

- 31 personnes présentes.
- 19 votants.

1) RAPPORT MORAL/ ACTIVITE DU CLUB L'AN DERNIER :

● Public et Créneaux :

- Le club a accueilli en grande majorité un public de jeunes grimpeurs.

Saison : 2014	Homme	Femme	Total
Adultes	11	5	16
Jeunes	20	18	38
Compétition ski	0	0	0
Famille adultes	3	3	6
Famille jeunes	0	0	0
TOTAL	34	26	60
dont option Ski de piste	0	0	0

- Les adhérents, viennent de beaucoup de villages des alentours d'Etrechy et d'Etampes (Moins de 10 grimpeurs proviennent de la communauté de commune d'Etrechy).
- Créneau du Lundi surinvesti (parfois plus de 30 grimpeurs)
- Créneau du jeudi (12 à 15 grimpeurs à l'année)

● Sorties compétitions :

- Entraînement proposé régulièrement, mais tributaires de la disponibilité des profs d'EPS du collège.
- Aucune sorties n'ont été proposées en extérieur cette année.
- Compétition : 4 challenges jeunes accompagnés par le club. Club s'est classé systématiquement 3^{ème}. En individuel, difficile de passer devant le club de Massy pour les 3 première place, même si un de nos jeunes à réussi à être à la première place sur le dernier challenge de Courcouronnes, sur une voie de finale très sélective.
- Les championnats départementaux, n'ont pas fait l'objet d'un accompagnement du club. Mais quelques membres du club s'y sont rendus.

● Equipements :

- Rééquipement total du gymnase Jouanny :
 - Gros travail, rendu possible par le prêt de matériel et l'aide de certains grimpeurs (casse de matériel personnel). Achat de prises.
 - Reste des voies à équiper.
- Le rééquipement du mur du gymnase du Roussay à Etréchy n'a pu être exécuté l'année dernière (2013/2014) et fera l'objet d'une attention plus particulière cette année (2014/2015).

● Partenariat :

- Convention avec 9C+.
- Convention avec le collège J.E Guettard pour la section sportive du collège.

● Formation :

Un initiateur SAE a été formé cette année (Antoine Fleurot).

● RAPPORT FINANCIER :

- Part subvention :
 - Le club a reçu une subvention de 400 euros de la part de la mairie d'Etrechy.
 - Aucune subvention n'a été versée par la commune d'Etampes (politique de la ville de ne pas subventionner une association la première année).
- Part adhésion ;
- Etat des dépenses, choix d'achats.
- Reliquat.

Vote du budget : Approuvé à l'unanimité.

Vote du rapport moral : Approuvé à l'unanimité.

2) OBSTACLES ET DIFFICULTES LIES AU DEVELOPPEMENT DU CLUB :

- L'encadrement bénévole a été pris en charge presque exclusivement par les professeurs d'EPS du collège J.E Guettard même si la personne qui était en formation d'initiateur SAE (surface artificielle d'évolution) est intervenue de façon ponctuelle et dans le cadre de son stage.
- Le nombre de créneaux (le lundi, le jeudi et le vendredi) n'est pas suffisant pour pouvoir accueillir toutes les personnes désireuses de pratiquer l'escalade (notamment les jeunes de moins de 10 ans).

- L'insuffisance concernant les structures (fuite des grimpeurs...) et le manque de renouvellement des voies.
- Sortie et ouverture sur la plaine nature : dimension encore absente.
- La formation : pas suffisamment de personnes qualifiées pour entraîner, ouvrir des voies.

3) Vote du bureau et du comité directeur :

Bureau :

- Président : Mr Gréaux Rémi.
- Trésorier : Mr Dalewski Eric.
- Secrétaire : Mr Pannetier Julien.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

Comité directeur :

- ❖ Rousseau Hugo
- ❖ Michel Baptiste
- ❖ Thon That Lars
- ❖ Claudel Margot
- ❖ Caudron Olivier
- ❖ Vacossin Julien

Vote : Approuvé à l'unanimité.

4) PERSPECTIVES- PROJET POUR L'ANNEE / DECISIONS :

- Montant de l'adhésion 2014/2015:

Coût Licence (hors assurance)

Part fédé : Adulte : 43.90 euros / Jeune : 31.20 euros / Famille : 18.90 euros.

On constate une augmentation par rapport à l'année précédente de l'ordre de 1.15 euros pour la formule familiale, 1.25 euros pour la formule jeune et 1.65 euros pour la formule adulte.

Part Club : Le bureau propose une augmentation de la part club de l'ordre de 5 euros afin de pallier l'augmentation de la part de la FFME et permettre l'achat de matériel.

Vote : Approuvé à l'unanimité

Adulte : 50 euros / Jeune : 40 euros.

- Subvention :

La subvention de la mairie d'Etrechy devrait être reconduite, celle de la mairie d'Etampes sera sollicitée.

- Achats :

KARCHER en vue de remplacer celui cassé l'année dernière lors du rééquipement du mur du gymnase Jouanny d'Etampes.

Prises pour le futur rééquipement du mur d'Etréchy.

- Actions : Sortie vieux château avec location de minibus / sortie blocs à Fontainebleau.

● BLOG : mise en place d'un blog du club. Webmaster : David HAMEL.

● Tee-shirt : Un tee-shirt du club devrait être commandé cette année. Le choix du logo et de la couleur a été décidé au cours de l'AG (voir Olivier CAUDRON)

● Reconduction des partenariats : 9C+ et convention avec collège J.E Guettard.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

● Choix des créneaux- effectifs- tranche d'âge :

- Allongement des créneaux Etrechy : 18h à 20h.

- Changement Horaire du créneau le vendredi soir à Etampes : 19h à 21h.

- Nouveau créneau Jouanny le mardi : 20h à 22h. Ce créneau est réservé au rééquipement et à l'entretien du mur.

- Augmentation de l'effectif du club. Quelle limite ?

❖ La limite d'effectif du club a été revue à la hausse. On passe d'une limite de 60 licenciés pour la saison 2013/2014 à 70 licenciés pour la saison 2014/2015.

Vote : 13 pour et 6 abstentions.

❖ La limite d'âge est reconduite à 10 ans minimum sauf pour les enfants des encadrants :

Vote : Approuvé à l'unanimité.

● Rééquipement des murs : Etrechy.

● Compétition :

- Equipe départementale.
- Les choix d'implication du club sur les manifestations de la FFME.

● MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR :

Attestation d'assurance spécifique pour la pratique à l'escalade pour les membres ne souscrivant pas à l'assurance fédérale. Le club refuse une personne non couverte par une assurance pour la pratique de l'escalade.

● PRISE EN CHARGE PAR LE CLUB :

- Gratuité de la licence et de l'adhésion pour les personnes encadrant régulièrement les activités du club :
 - Entraînements.
 - Compétitions.
 - Sorties.

Vote : Approuvé à l'unanimité.

- Prise en charge financière de toutes les formations fédérales.

Vote : Approuvé à l'unanimité.